

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

**ABONNEMENTS:** Un an Fr. 14,05 Six mois Fr. 7,05  
Suisse Union postale » 25.— » 13.—  
Majoration pour abonnement par la poste  
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds  
LES CONSULATS SUISSES A L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.— Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

**ANNONCES:**  
suisse 15 centimes, offres et demandes de places 10 centimes le millimètre, étrangères 20 centimes le millimètre. Les annonces se paient d'avance.

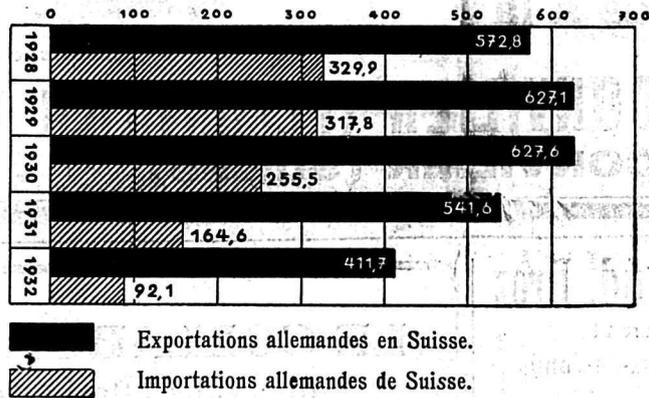
## Relations commerciales germano-suisse

A l'heure où le problème des relations commerciales et financières germano-suisse est au premier plan des préoccupations, nous croyons utile de signaler à nos lecteurs la publication, par les soins de l'Office suisse d'expansion commerciale, Zurich et Lausanne, d'une nouvelle édition du dépliant « Deutschland-Schweiz, Sprechende Tatsachen », que les intéressés peuvent se procurer au prix de fr. 2.— le cent; nous en extrayons les renseignements et clichés ci-dessous:

La Suisse représente un débouché des plus inté-

ressants pour l'Allemagne. De tout temps, en effet, nos achats en Allemagne ont été de beaucoup supérieurs à nos ventes dans ce pays. Ainsi qu'il appert de la statistique officielle allemande elle-même, si nos importations du Reich ont fléchi quelque peu en conséquence de la crise et sont tombées de 572,8 millions de marks en 1928 à 411,7 millions de marks en 1932, nos exportations dans ce pays ont reculé dans une proportion beaucoup plus impressionnante, passant de 329,9 millions de marks en 1928 à 92,1 millions de marks en 1932. Le solde déficitaire pour la Suisse, qui s'élevait à 242,9 millions de marks en 1928, atteint donc 319,6 millions de marks en 1932.

Les exportations allemandes en Suisse dépassent les importations allemandes de Suisse.



D'aucuns prétendent que ce déficit considérable est compensé par le mouvement touristique. Voyons plutôt:

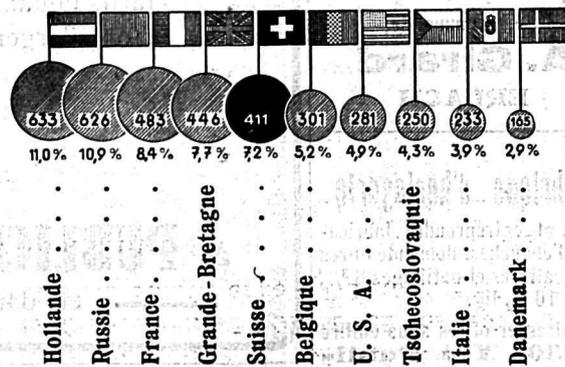
Si l'apport annuel des voyageurs allemands en Suisse peut être estimé à 75—100 millions de marks pour les années normales, il n'en est plus de même pour les années de crise durant lesquelles cet apport est tombé à 50 millions en 1931 et à 20 millions seulement en 1932. En outre, en tenant compte que, durant l'année 1932-33, les voyageurs suisses parcourant l'Allemagne représentaient le 10 % du total des touristes étrangers visitant ce pays, nous voyons combien faible est l'argument avancé ci-dessus.

Revenons-en aux échanges commerciaux! Nous constatons que si les achats de l'Allemagne en Suisse en 1928 représentaient encore le 57,6 % de ses ventes dans notre pays, en 1929 cette proportion tombait à 50,7 %, en 1930 à 40,7 %, en 1931 à 30,4 % et enfin en 1932 à 22,4 %.

Même à côté de pays beaucoup plus importants territorialement parlant, la Suisse est loin de faire petite figure comme client du Reich. En 1932, elle occupait en effet le cinquième rang parmi ceux-ci

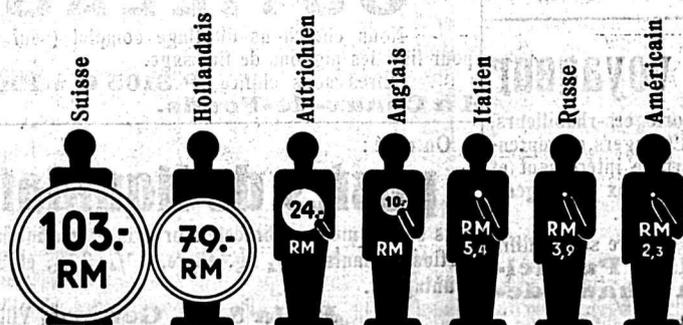
et absorbait le 7,2 % des exportations totales de l'Allemagne, contribution qui n'est dépassée que par celles de la Hollande (11 %), de la Russie (10,9 pour cent), de la France (8,4 %) et de la Grande-Bretagne (7,7 %), mais qui est supérieure à celles de la Belgique (5,2 %), des Etats-Unis (4,9 %), de la Tchécoslovaquie (4,3 %), de l'Italie (3,9 %), du Danemark (2,9 %), etc.

La Suisse est le cinquième client de l'Allemagne. Répartition des exportations allemandes, en 1932, dans les divers pays:



Le Suisse est le plus important consommateur de produits allemands.

Consommation des produits allemands par tête d'habitant en 1932 en Reichsmark.



Ces quelques renseignements généraux ne sont-ils pas assez éloquents pour que nous puissions nous considérer dans la position du bon client en droit d'exiger de son fournisseur un traitement honorable en tout ce qui touche leurs relations économiques?

## La Chambre suisse du commerce

Le vendredi 30 juin a eu lieu à Zurich la 119<sup>e</sup> séance de la Chambre suisse du commerce qui s'est réunie sous la présidence de son président, M. John Syz. Elle a tout d'abord approuvé le rapport présenté par le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie sur son activité au cours du 63<sup>e</sup> exercice social (1932-1933) et elle a pris connaissance des « Communications » concernant les affaires traitées pendant cette période. Il s'agit d'un document important de 120 pages environ montrant avec clarté combien est multiple, complexe et abondante l'activité du Vorort. En effet, c'est dans les domaines les plus divers que celle-ci se manifeste pour le plus grand bien non seulement du commerce et de l'industrie, mais aussi de l'économie suisse en général. La crise que nous traversons a naturellement eu pour effet d'augmenter considérablement cette activité en imposant au Vorort de nouvelles tâches dans de nombreux domaines. Qu'il s'agisse du développement de notre représentation officielle à l'étranger ou de l'appui de nos industries exportatrices grâce à des négociations concernant les douanes et le trafic des devises, le Vorort a toujours été à la brèche pour défendre notre économie et la soutenir dans la plus large mesure possible. Il a en outre eu à s'occuper de nombreuses questions de tarification douanière, ainsi que d'un nombre élevé de cas de trafic de perfectionnement. On retrouve la même activité débordante en matière de commerce, industrie et métiers, finances et impôts, trafic, politique sociale, droit, foires et expositions. En parcourant le rapport annuel et les « Communications » du Vorort, l'utilité vitale et essentielle de son activité débordante ne peut que sauter aux yeux. Il met réellement toutes ses forces au service de notre économie qui lui en doit la plus grande reconnaissance.

L'importante question des relations entre le rail et la route a été ensuite discutée par la Chambre suisse du commerce, en présence de M. Schrafl, président de la Direction générale des C.F.F., qui avait d'ailleurs déjà présenté un rapport sur ce problème lors de l'Assemblée des délégués du 27 juin 1931. La Chambre suisse du commerce a d'ailleurs eu à s'en occuper à plusieurs reprises depuis lors et le Vorort n'a pas manqué de suivre très attentivement le développement des pourparlers entre les représentants des chemins de fer et ceux de l'automobile. On sait que depuis lors les conversations conduites par les représentants des cercles intéressés aux deux moyens de transport ont abouti à l'établissement d'un projet d'accord et d'un avant-projet de loi à ce sujet. On ne peut que se féliciter de l'entente intervenue entre les représentants du rail et ceux de la route pour la répartition rationnelle du trafic. On sait, en effet, que de part et d'autre la situation actuelle ne donne pas satisfaction et qu'elle conduit à un gaspillage de forces à la suite de l'emploi parfois irrationnel des divers moyens de transport. Le projet auquel on est arrivé paraît pouvoir donner satisfaction à cet égard, en tenant compte des particularités caractéristiques et distinctives des transports par rail et des transports par route, le chemin de fer devant assurer les transports à longue distance et l'automobile le trafic dans les zones peu étendues. Il est à espérer que la solution définitive à laquelle on arrivera se révélera pleinement satisfaisante non seu-

# GROSSISTES!

## Cherchez-vous des

Montres de poche, système Roskopf  
Véritable „Louis Roskopf S. A.“  
„Petit Fils Roskopf“ et „Roskopf Enkel“  
Roskopf mixtes, échappement ancre

Montres de poche, ancre réelle, de 16 à 19", lépine et savonnette  
haut. 22 et 26 douzièmes.

Idem en 16 size, mises à l'heure négative et tirette

Calottes bracelets 8 3/4 et 10 1/2", ancre, 7, 10 et 15 pierres,  
nickel, chromé, plaqué, argent, en toutes formes de boîtes.

Mouvements seuls, remontés prêts à mettre en boîtes:

8 3/4 et 10 1/2" ancre — 16 à 19" ancre, 22/12 et 26/12 —

16 size négatifs, ancre — 16 size négatifs, mixtes, 19"/AR.

Spécialités de montres pour automobiles, motocyclettes et bicyclettes  
Chevalets, pendulettes, portefeuilles, montres d'aveugles,  
seconde au centre, avec et sans stop

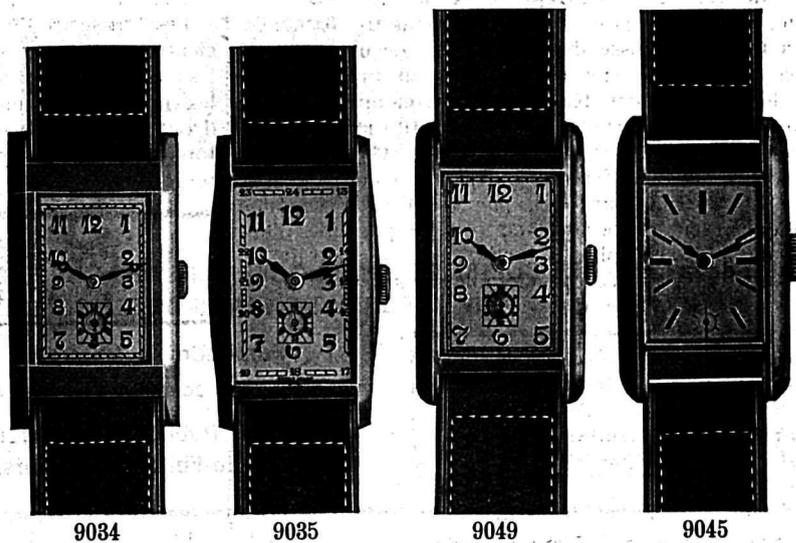
Heures sautantes; automates; façon 8 jours  
Colosses 24, 30, 36 et 42 lignes  
Montres à clefs, à vis, chemin de fer  
Montres maçonniques, pare-chocs, boules

Mouvements 8 jours pour compteurs  
Porte-Echappements Roskopf et ancre  
Etude et entreprise de calibres réservés  
etc., etc.

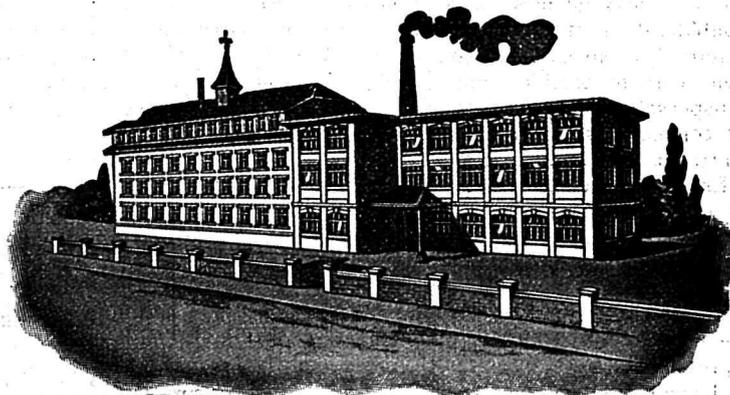
(Ne vend qu'aux grossistes.)

Adressez-vous à la

**SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER (RECONVILIER WATCH C<sup>o</sup> S. A.)**  
à RECONVILIER (Suisse)



Toutes les formes les plus modernes en calottes 8 3/4 et 10 1/2"



Etablissement fondé en 1902

Fabrication de **BARILLETS** avec et  
sans arbres.

Fabrication de **CANONS**.

**TAILLAGE** de roues acier tous  
genres.

**POLISSAGE** gouges, colimaçons,  
biseaux.

**DÉCOUPAGES** tous genres.

Travail soigné. Prix modérés.

Se recommande

**Fabrique E. GIRARD  
MOUTIER (J. B.)**

## AVERTISSEMENT

**M. Paul Ditisheim, 82, rue du Ranelagh, à Paris XVIIe, tient à aviser les intéressés qu'il n'entretient pas de rapports avec la Société Anonyme Fabrique Solvil des Montres Paul Ditisheim, à La Chaux-de-Fonds. Il a quitté dès 1929 le Conseil d'administration de cette Société, à la gestion de laquelle il ne participait plus depuis 1924.**

**Les marques d'horlogerie „Paul Ditisheim“ exploitées indépendamment de lui par ladite Société Anonyme ne doivent donc pas être confondues avec son nom personnel.**

## MOUVEMENTS

Suis acheteur de mouvements 5 1/4, 8 3/4 et 10 1/2 lig. ancre, 15 pierres. Commandes régulières à sortir.

Fournisseurs et fabricants faites offres avec prix sans cadrons sous chiffre **P 4052 C** à **Publicitas St-Imier.**

## Fd. et Ad. Droz

Parc 91

### La Chaux-de-Fonds

livrent avantageusement mou-  
vements 4 lig. ovales et 3 3/4 lig.  
rectangles, ancre,



105 x 16 mm.



9,8 x 14 mm.

## Pierres fines

Vérifiages — Amincissages  
(Flachsleiferei)  
aux prix du jour.

Se recommande,

**A. Girard  
ERLACH**

## Fabrique d'horlogerie

désirant entreprendre fabrica-  
tion d'ébauches, demande offres  
pour calibres et outillages 8 3/4,  
9 3/4, 10 1/2 lig.

Adresser offres sous chiffre  
**A 7303 X** à **Publici-  
tias La Chaux-de-  
Fonds.**

## Quel voyageur

visitant horlogers-rhailleurs,  
Suisse et Etrangers, entrepren-  
drait un article intéressant et  
indispensable aux horlogers,  
contre provisions.

Ecrire sous chiffre  
**E 21521 U** à **Publici-  
tias La Chaux-de-  
Fonds.**

## LE COLLABORATEUR

que vous attachez chaque  
année à votre maison....

## Annuaire de l'Horlogerie Suisse

**est paru**  
contenant :

**TOUS** les fabricants d'horlogerie et branches annexes,  
indication de l'inscription au Registre du commerce,  
tarifs douaniers tous pays, contrôle fédéral des ouvrages  
d'or, d'argent et de platine, etc., etc.

**FR. 4.-**

à **PUBLICITAS CHAUX-DE-FONDS**

et dans les principales librairies

## OUTILLAGE

Nous cherchons outillage complet (neuf ou occasion)  
pour finir les pignons de finissage.

Offres sous chiffre **P 3105 C** à **Publicitas  
La Chaux-de-Fonds.**

On offre :

## postes de liquidation

hors séries, montres-bracelets or gris et platine; mitraillées et  
serties brillants, 5 1/4 lig. ancre, 4 1/4, 3 3/4, et 3 1/4 lig. Prix  
avantageux.

**Bella S. A., Genève, Villereuse 4.**

## Affaire intéressante

Disponible de suite, forte  
quantité de pierres, gouttes ver-  
meilles, 1<sup>er</sup> choix, trous 11 à 19,  
diamètre 14-17.

Ecrire sous chiffre **P 2824 P**  
à **Publicitas La Chaux-de-  
Fonds.**

**Timbres Caoutchouc  
en tous genres**

**G. LUTHY** rue Léopold  
Robert 48

lement pour les intéressés directs, à savoir les chemins de fer et les entrepreneurs de transports par route, mais aussi pour l'ensemble de notre économie.

La Chambre suisse du commerce a ensuite procédé à un échange de vue relativement au projet étudié par le Département fédéral de l'économie publique pour un nouvel article de la Constitution fédérale devant remplacer les articles 34 et 34<sup>ter</sup> actuels. On sait qu'une conférence d'experts réunie à Vevey du 8 au 10 mai par le Département de l'économie publique a eu à s'occuper de cette importante question de plus en plus actuelle. On ne saurait en méconnaître la portée considérable, la situation légale future de la liberté du commerce et de l'industrie devant dépendre des décisions qui seront prises. C'est en partant de cette considération que la Chambre suisse du commerce a préféré ne pas prendre position dès maintenant dans cet important problème, la possibilité d'émettre leur opinion devant être donnée au préalable aux Sections de l'Union suisse du commerce et de l'industrie.

La Chambre suisse du commerce a ensuite discuté la question de la suppression projetée par le Conseil fédéral de la subvention de la Confédération aux frais d'administration de la Caisse d'assurance contre les accidents à Lucerne. Cette mesure serait basée sur le sérieux de la situation financière actuelle de la Confédération et en particulier sur la nécessité de réduire les subventions. Tout en se rendant parfaitement compte combien une politique d'économie est indispensable à l'heure actuelle, la Chambre suisse du commerce s'est prononcée à l'unanimité des voix contre la suppression prévue.

Enfin, la Chambre suisse du commerce a entendu un rapport sur les conférences ayant eu lieu ces derniers jours avec le Département fédéral des finances relativement au programme financier établi par le Conseil fédéral dans sa séance du 31 mai 1933 et dont les principaux points ont été publiés par la presse. Ces conférences réunissaient avant tout les représentants des associations centrales ainsi que des parlementaires et des experts. On sait que le programme financier du Conseil fédéral prévoit, à côté de certaines mesures d'économie, de nouvelles ressources devant permettre l'équilibre du budget de la Confédération. Ces ressources seront vraisemblablement constituées d'une part par certains impôts indirects et d'autre part, probablement, par le prélèvement de certaines taxes et d'un impôt direct de crise.

## Les Suisses à l'étranger

En présence d'un champ d'activité toujours plus vaste, le Secrétariat des Suisses à l'étranger a redoublé d'efforts pour suppléer, par tous les moyens, aux restrictions que lui imposent des ressources insuffisantes. Il a pu assurer l'organisation d'une cinquantaine de conférences en Europe et dans le nord de l'Afrique. Ses films ont circulé non seulement sur notre continent, mais en Asie, en Afrique et en Amérique. Nos colonies, qui voient leur effectif diminuer, font un appel toujours plus pressant au concours du Secrétariat pour conserver, avec la patrie absente, un contact aussi étroit que possible. L'« Echo Suisse », la revue mensuelle illustrée des Suisses à l'étranger, leur est un trait d'union toujours plus apprécié.

Cent vingt-six compatriotes, venus en Suisse pour accomplir leurs devoirs militaires, ont recouru aux offices du Secrétariat, nombre d'entre eux dans le désir de trouver une place au pays. Les enfants suisses n'ont pas été négligés non plus: le Secrétariat a distribué plus de 3,000 almanachs Pestalozzi à nos petits compatriotes et les écoles suisses ont bénéficié de nombreux abonnements gratuits à nos revues scolaires.

L'Organisation des Suisses à l'étranger de la N. S. H. compte actuellement 195 groupes. Certains déploient une activité remarquable. L'action exercée par le Secrétariat développe toujours plus, chez eux, le désir de mettre à profit, en faveur de la patrie, les forces et les influences dont ils disposent.

Le Secrétariat des Suisses à l'étranger est prêt à poursuivre son œuvre, à soutenir cet élan, à coordonner les forces dispersées, bref, à tout faire pour ne pas laisser se perdre l'un des éléments de notre peuple dont le concours nous est particulièrement nécessaire à l'heure actuelle. Mais il ne peut, à lui seul, avec les quelques amis qui lui restent fidèles, suffire à une tâche qui va chaque jour grandissant et réunir les moyens financiers qui doivent lui permettre d'agir. Il constate que, tandis qu'ailleurs, les gouvernements redoublent de sollicitude — et pour cause — à l'égard de leurs nationaux à l'étranger, nos autorités ont rogné d'un cinquième sa subvention fédérale — bien modeste déjà. Il a résolu de ne pas se décourager pour autant, mais il ne pourra continuer

à remplir sa mission de façon vraiment utile que si chacun lui vient en aide.

Les Suisses à l'étranger représentent une force précieuse, dont nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les ressources. Prenons garde que, trop absorbés par les problèmes immédiats, dont certains ne se résoudront pas sans eux, nous nous prenions à regretter, lorsqu'il ne sera plus temps, notre coupable indifférence.

## Prescriptions étrangères en matière de devises

(Des Informations Economiques, OSEC, Lausanne)

### Argentine.

Le parlement a adopté la loi instituant un moratoire de deux ans pour les dettes hypothécaires.

### Brésil.

Le 16 juin, le Brésil a obtenu des Etats-Unis un crédit de 10 millions de livres sterling destiné à liquider les crédits gelés, en première ligne naturellement les créances américaines. On estime que cette transaction contribuera quelque peu à améliorer la situation du marché des devises. D'après les dernières informations reçues, il doit être possible actuellement d'obtenir dans un délai de 6 mois le règlement de petites expéditions.

### Chili.

Selon communication du Consulat général de Suisse à Santiago, la commission des changes du Chili a décidé qu'à l'avenir les pièces d'accompagnement des marchandises importées devront être munies du visa de la commission des changes ou de celui d'une banque commerciale. Le visa mentionnera le mode de paiement de la marchandise et indiquera si l'importation s'effectue:

- contre les devises, de l'or, des effets ou contre l'exportation de marchandises;
- en vertu d'un échange autorisé par la commission des devises;
- au moyen des disponibilités que possède l'importateur.

Les autorités douanières ont reçu l'ordre de ne dédouaner que les marchandises accompagnées de documents visés en conformité des prescriptions ci-dessus.

### Mexique.

Pour lutter contre la spéculation, deux nouveaux décrets ont accordé à la Banque de l'Etat un certain contrôle sur le marché des devises. Les banques sont obligées de vendre au cours du jour toutes les devises qui ne leur sont pas nécessaires pour leurs propres engagements en monnaies étrangères. D'autre part, les opérations de devises à terme sont interdites, de même que les opérations immobilisant des montants en devises. Les banques ne pourront plus à l'avenir convertir leurs capitaux ou ceux de leur clientèle en devises étrangères, sauf cas exceptionnels.

## Chronique du travail

### Marché suisse du travail en mai 1933.

(Communiqué par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail).

D'après le relevé exécuté à la fin de mai 1933, les offices du travail ont compté, à cette date, 57,163 demandes d'emploi (60,894 à la fin du mois précédent et 41,798 à la fin de mai 1932) et 3,680 offres d'emploi (3,786 à la fin du mois précédent et 2,458 à la fin de mai 1932). Le nombre des demandes d'emploi a de nouveau diminué, surtout du fait d'influences saisonnières. Comme les mois précédents, le marché du travail a bénéficié de l'action conciliante des autorités et des associations pour mettre autant que faire se peut à la disposition des chômeurs les ressources de travail qui subsistent dans le pays. L'amélioration dépasse la courbe saisonnière dans quelques industries protégées par les mesures douanières. Le nombre des personnes cherchant emploi a diminué de 3,731 de fin avril à fin mai 1933, alors qu'il n'avait diminué que de 3,160 durant la période correspondante de l'année dernière. Le mauvais temps a sans doute empêché un plus fort recul du chômage, car il a obligé de suspendre ou a du moins beaucoup gêné les travaux de plein air dans l'industrie du bâtiment et l'agriculture. Il n'a notamment pas encore été possible de commencer pleinement la fenaison. Vers la fin du mois, les offices du travail ont pu cependant placer dans des exploitations agricoles pour la fenaison plusieurs centaines de chômeurs appartenant aux professions les plus

diverses en se répartissant sur toutes les régions du pays. Mais l'amélioration subie de ce fait par le marché du travail ne se reflète que partiellement dans les chiffres qui précèdent, car une grande partie de ces faneurs sont restés inscrits aux offices du travail.

Sur un total approximatif de 506,200 assurés formant l'effectif de l'ensemble des caisses, — soit donc non seulement de celles qui prennent part aux enquêtes mensuelles — le nombre des chômeurs partiels pouvait être évalué à environ 47,400 à la fin d'avril 1933. Ce chiffre est notablement moins élevé que celui de fin mars. — D'après les rapports des offices du travail, le chômage partiel a continué à diminuer pendant le mois de mai; cela ressort surtout des informations parvenues de diverses régions du pays sur l'état du chômage partiel dans l'industrie des métaux et des machines, l'industrie textile et l'industrie horlogère, ainsi que d'informations isolées concernant les industries du papier, du cuir et des conserves.

La situation générale du marché du travail ne s'est pas sensiblement modifiée dans l'industrie horlogère. Les ouvriers cherchant emploi étaient un peu plus nombreux dans les cantons de Soleure et de Berne, mais un peu moins nombreux dans ceux de Neuchâtel, de Vaud et de Genève à fin mai qu'à fin avril. Dans les cantons où le chômage a diminué, on doit ce résultat surtout aux transfèrements de chômeurs dans d'autres branches d'activité et dans d'autres régions, à quoi s'ajoute le fait que les chômeurs qui n'ont plus droit aux allocations ne se soumettent plus au contrôle. Ceci explique notamment, en partie du moins, le recul du chômage partiel annoncé par les offices du travail.

	Nombre des assurés à fin avril 1933		
	1932 avril	1933 mars	1933 avril
Caisse de chômage de la F. O. M. H.	66,308		
dont: ouvriers sur métaux	44,237		
horlogers	22,071		
	Chômeurs complets par 100 assurés à fin		
	1932 avril	1933 mars	1933 avril
Caisse de chômage FOMH	15,5	21,8	18,1
dont: ouvriers sur métaux	9,0	15,4	12,3
horlogers	27,2	35,0	29,9
	Chômeurs partiels par 100 assurés à fin		
	1932 avril	1933 mars	1933 avril
Caisse de chômage FOMH	31,3	27,1	24,4
dont: ouvriers sur métaux	20,6	20,0	15,8
horlogers	50,8	41,3	41,8

## Chronique sociale

### Les prix de détail et le coût de la vie en mai 1933.

(Communiqué par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail).

L'indice suisse du coût de la vie s'est encore abaissé de 0,5 % de fin avril à fin mai 1933. Calculé à l'unité près, il s'établissait à 130 (juin 1914 = 100) à la fin de mai 1933, contre 131 à la fin du mois précédent et 139 à la fin de mai 1932. Cette nouvelle baisse est due surtout à l'indice des loyers, qui, d'après les résultats de l'enquête renouvelée en mai, est descendu à 184, de 187 qu'il était en mai 1932. Nonobstant quelques légères baisses enregistrées à nouveau dans le groupe des denrées alimentaires, l'indice de ce groupe, calculé à l'unité près, se situait à 116 à la fin de mai 1933, comme à la fin du mois précédent, contre 126 en mai 1932.

Des résultats obtenus séparément pour les 34 villes participant à l'enquête, il ressort également que le coût de l'alimentation a relativement peu varié en mai dernier. Il est resté plus ou moins au même niveau dans 21 villes, a diminué de 1 % dans 8, a augmenté de 1 % dans 4 et de 2 % dans 1.

Dans le groupe du chauffage et de l'éclairage (avec inclusion du savon), on relève les baisses de prix usuelles en mai (rabais d'été). L'indice du groupe s'inscrivait dès lors à 118, contre 119 le mois précédent et 122 en mai 1932.

L'indice du groupe de l'habillement, qui a été calculé à nouveau en avril, est à 117.

L'indice des loyers, repris jusqu'en avril dernier tel qu'il se situait en mai 1932, a été calculé à nouveau en mai dernier à la suite de l'enquête effectuée ce même mois. Il ressort que l'indice général des loyers, portant sur les logements anciens et les logements nouveaux, est descendu de 187 à 184, soit de 1,6 %, depuis une année. L'indice spécial aux logements anciens (construits avant 1917) est descendu pour le même laps de temps de 177 à 174, soit de 2,2 %. La plupart des villes englobées dans l'en-

# LOUIS LANG S.A., PORRENTRY



No. 285, 6 3/4 lig.



No. 287, 8 3/4 lig.



No. 257, 10 1/2 lig.



No. 262, 10 1/2 lig.



No. 270, 10 1/2 lig.



No. 273, 10 1/2 lig.



No. 276, 10 1/2 lig.

Quelques modèles des genres que nous exécutons en  
**argent, métal chromé et plaqué or laminé.**

## SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital-action et réserves: Fr. 214.000.000.—

Nous émettons actuellement au pair des  
**OBLIGATIONS 4 % de notre banque**  
nominatives ou au porteur, fermes pour 3, 4 ou  
5 ans, contre versements d'espèces ou en échange  
d'Obligations remboursables de notre Etablisse-  
ment.

La Chaux-de-Fonds, Juillet 1933.

La Direction.

**A. ROULET-HUGUENIN**  
LE LOGIC  
GRAVURE DE LETTRES  
EN TOUS GENRES  
DÉCORATION  
SPECIALITÉ DE  
CADRANS GRAVÉS  
TOUS STYLES.  
GRAVURES  
MODERNES  
À LA MACHINE  
PRODUCTION JOURNALIÈRE  
2000 PIÈCES  
Téléphone 2.78

## LA FABRIQUE „AZURÉA“ CÉLESTIN KONRAD, MOUTIER

Téléphone 89

recommande ses spécialités:

Arbres de barillets finis, Couronnes  
Tiges garnies, Noyaux  
Tiges seules, Bagues  
Chaussées, minuteriers, Echappements  
Petites-moyennes Champs  
Grandes-moyennes percées  
Grandes-moyennes à tiges lanter-  
nées pivotées  
Axes de balanciers, Goupilles  
Tiges d'ancre, Canons  
Doubles-plateaux, etc., etc.

Jauges tampons: Précision 1/1000

Livraison rapide



Décolletages  
de précision  
pour toutes  
industries  
depuis  $\phi$  0,25  
à 12 mm  $\phi$

## LA FABRIQUE DE CADRANS

### PROGRESSIA S. A., à Nidau-Bienne

livre avantageusement et rapidement:

tous les genres de cadrans métal,  
pour tous les pays,

ses spécialités:

cadrans nacre, centre nacre, zone nacre,  
cadrans nacre, heures relief (breveté).

Grand choix d'heures relief.

Spécialités de grandes séries.

Tél. 26.05



## FABRIQUE D'HORLOGERIE COMPLIQUÉE Walter MEYLAN

4, r. Jacob Brandt CHAUX-DE-FONDS Tél. 21.713  
Répétitions. Chronographes. Quantièmes  
Spécialité:  
Chronographe-compteur 15 et 18" bracelets  
RHABILLAGES

quête participent à cette baisse, mais à vrai dire dans des proportions différentes. Pour les grandes villes, on constate une baisse moyenne de 1 % ou, relativement aux logements anciens, de 1,8 %. Pour l'ensemble des autres villes prises en considération, la baisse ressort à 2,4 % ou, relativement aux logements anciens, à 2,6 %. Dans plusieurs villes, la modernisation progressive des logements anciens a, dans une certaine mesure, enrayer la baisse des loyers de cette catégorie de logements. Les avantages divers créés dans les logements les plus récents pour en augmenter le confort ont agi dans le même sens sur le prix des logements nouveaux. Il est à remarquer, en outre, que les logements anciens et les logements nouveaux sont pris en considération dans le calcul de l'indice à proportion de leur importance numérique respective. Or, les logements nouveaux, généralement plus chers que les anciens, gagnent sans cesse en importance, surtout dans certaines grandes villes, intervenant ainsi dans le mouvement réel des loyers comme facteur de hausse ou, du moins, d'atténuation de la baisse. Mais si l'on compare d'une ville à l'autre le mouvement des loyers et le changement qu'il a subi depuis l'année dernière, il ne faut pas omettre que l'importance relative des logements nouveaux et la progression qu'elle a marquée depuis l'année dernière diffèrent d'une ville à l'autre d'après le mouvement des travaux du bâtiment, d'où il suit que l'influence de ce facteur sur le niveau et la variation de l'indice général des loyers embrassant les logements anciens et les logements nouveaux diffère à proportion.

**Chronique des Associations patronales**

**Chambre suisse de l'horlogerie.**

Nous rappelons aux intéressés que l'assemblée des délégués des sections de la Chambre aura lieu demain jeudi 6 juillet, à 14 1/2 h. au Restaurant Beau-Rivage (Quai Osterwald) à Neuchâtel.

**Postes, Télégraphes et Téléphones**

**France. — Echantillons de marchandises.**

L'administration des postes françaises fait savoir que les envois d'échantillons dont le contenu est passible de droits de douane ne sont plus admis à la taxe des échantillons que si les droits de douane ne dépassent pas le montant de fr. 5.—; autrement, les envois sont traités comme des petits colis ou comme des lettres insuffisamment affranchies et taxés comme tels.

**Informations**

**Avis.**

La maison

*Paul Saintesprît, Besançon,*

est en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— La maison

*Clocks & Accessories Ltd., Londres,*

est en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

*L'Information Horlogère Suisse*

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

**Renseignements consulaires.**

Monsieur Georges Golliez, ingénieur, Consul de Suisse à Batavia, sera à Lausanne dans les bureaux de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, Bellefontaine 2, mardi 11 juillet.

Il se tiendra dès 9 h. à la disposition des industriels et commerçants désirant le consulter sur les Indes néerlandaises et spécialement sur Java.

Pour la Suisse orientale, les entrevues auront lieu à Zurich, au siège de cet Office, Börsenstrasse 10, le vendredi 14 juillet.

**Pour nos fabricants-exportateurs.**

Nous attirons l'attention de nos fabricants-exportateurs sur les tableaux de correspondance des paquets-poste (services des lettres et colis postaux) paraissant aux pages 225 et 227 du présent numéro.

**Registre du commerce**

**Raisons sociales.**

**Enregistrements:**

20/6/33. — *Henri Paillard* (H.-Jules P., de Ste-Croix), commerce d'horlogerie, bijouterie et orfèvrerie, Seyon 12, Neuchâtel.

20/6/33. — *Obrecht & Leuenberger*, soc. n. coll., Robert O., de Grenchen, Martin L., de Rohrbachgraben, sign. tous deux collect.; atelier de pivotage d'ancre, Weinbergstr. 51, Grenchen.

24/6/33. — *Paul-Emile Matthey* (du Locle), radio et vente de machines de précision pour l'industrie horlogère et branches annexes, Monts 42, Le Locle.

26/6/33. — *Emil Kunz* (de Dorf, Zurich), commerce d'horlogerie, bijouterie, et coutellerie, Lyss.

27/6/33. — *Eric Carnal* (de Souboz), horlogerie, bijouterie, optique, radios, Grand-Rue 55, Payerne.

**Modifications:**

19/6/33. — La raison « M. und G. Gunzinger, Compagnie des Montres Weisco (Weisco Watch Co.), est radiée. Actif et passif sont repris par *Hugo Gunzinger, Montres Weisco* (H. G., de Rosières), fabrication et commerce d'horlogerie, Rosières.

20/6/33. — *Montres Ibis S. A.*, fabrication et commerce d'horlogerie, pendulerie et branches annexes. Le siège est transféré de La Chaux-de-Fonds à 10, Bld. du Pont d'Arve, Genève. Cap. soc. fr. 3 mille nom. Adm. Charles Lehmann, de Genève. Rene Brossard cesse d'être administrateur.

21/6/33. — La maison « Mme Antoinette Arnould », achat et vente d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds, modifie sa raison sociale en celle de *Mme. Antoinette Arnould, Montres Sultana*.

22/6/33. — *Gruen Watch Mfg. Co. (A. G.)*, soc. an., Bienne. Georges Goy, décédé, cesse de faire partie du Cons. adm. La direction est composée de Fritz Hubacher fils, de Hindelbank, directeur commercial, et Gottfried Leuenberger, de Dürrenroth, directeur technique, sign. tous deux indiv.; la procuration de Fritz Hubacher est radiée.

24/6/33. — *Nouvelle Fabrique de Tavannes Société Anonyme (Neue Fabrik in Tavannes, Aktiengesellschaft (New Factory Tavannes Limited)*, Tavannes. Georges Droz, présid. et Edouard Haenni, secrét. du Cons. adm. sont radiés et remplacés comme adm. unique Maurice Eberlé, du Locle, directeur technique, sign. indiv.

26/6/33. — *Bosshard & Cie*, soc. com., fabrication et commerce de bijouterie, Zurich 6. La procuration conférée à Robert Zurbuchen est éteinte.

26/6/33. — *Société Horlogère Reconvilier (Reconvilier Watch Co. S. A.)*, Reconvilier. Sont nommés fondateurs de procuration avec sign. collect. à deux Jean et André Ruedin, du Landeron, Henri Benoit, de Romont, Edouard Friedli, de Landiswil.

26/6/33. — *Henriette Melich*, commerce de bracelets métalliques et cuirs, transfère son siège de Lausanne à Genève, Rue Ph. Plantamour 19.

**Radiations:**

20/6/33. — *E. Peterschmidt*, fabrique de décolletage et pivotage, Neuchâtel.

20/6/33. — *Martin Leuenberger*, pivotages d'ancre, Grenchen.

20/6/33. — *Robert Obrecht*, atelier de pivotage d'ancre, Grenchen.

22/6/33. — *Otto Pfister*, fabrication de pièces détachées d'horlogerie, spécialement balanciers, Grenchen.

24/6/33. — *James Dubois*, fabrication de balanciers compensés, Ponts-de-Martel.

28/6/33. — *La Nouvelle S. A. Fabrique de cartonnages, en liquidation*, soc. an., Fribourg.

**COTES**

4 juillet 1933

**Métaux précieux**

Argent fin en grenailles fr. 69.— le kilo.  
Or fin, pour monteurs de boîtes > 3500.—  
» laminé, pour doreurs > 3575.—  
Platine > 5.80 le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

**Cours du Diamant-Boart:**

Prix de gros en Bourse au comptant.

Qualités ordinaires Par carat fr. 3.10 — 3.30  
Grain fermé, petit roulé > 3.40 — 3.70  
Boart Brésil > 3.80 — 4.10  
Eclats > 2.50 — 3.—  
Carbone (Diamant noir) > 18.— — 22.—

Cours communiqués par:

*J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam.*

Agent: S.-H. Kahl, Diamants, Genève.

**Comptant**

London	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).				
Aluminium intér.	100	100	100	100
» export.	100	100	100	100
Antimoine	39-40	39-40	39-40	39-40
Cuivre	37-7/6	37-8/9	37	36-16/3
» settl. price	37-7/6	37-2/6	37-2/6	36-15/3
» électrolytiq.	41-41-15/	41-5-41-15/	40-10-41-10/	40-10-41-10/
» best. selected	39-15-40/	39-15-11	39-10-40-15/	39-15-41
» wire bars	41-15/	41-15	41-10/	41-10
Etain anglais	235-12/6	225-15/	222-15/	223
» étranger	225	225-7/6	222-17/6	221-15/
» settl. price	225	225-15	223	222
» Straits	245	245-5	240	237
Nickel intérieur	225-230	225-230	225-230	225-230
Plomb anglais	13-10/	13-10/	13-6/3	13-6/3
» étranger	13-10/	13-11/3	13-7/6	13-6/3
» settl. price	13-10/	13-10/	13-7/6	13-5/3
Zinc	17-13/9	17-18/9	17-10/	17-15/
» settl. price	17-12/6	17-17/6	17-10/	17-15/

**Comptant**

Paris	28 juin	29 juin	30 juin	1 juillet
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)				
Nitrate d'argent	199	199	196	196
Argent	285	285	280	280
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	22.000	22.000	22.000	22.000
» iridié 25 %	30.250	30.250	30.250	30.250
Iridium	45.000	45.000	45.000	45.000
(en francs français par gramme).				
Chlorure de platine	10,20	10,20	10,20	10,20
Platinite	11,80	11,80	11,80	11,80
Chlorure d'or	9,15	9,15	9,15	9,15

**London**

	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin	1 juillet
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).					
Or (shill.)	122/1	122/2	122/2	123/	122/3
Palladium (Lstg.)	4.10/	4.10/	4.10/	4.10/	4.10/
Platine (shill.)	155	155	155	155	155
(par once standard 925/1000 en pence).					
Argent en barres	18.15/16	18.3/8	18.5/8	—	—

**New-York**

	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin	1 juillet
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).					
Argent en barres	36.1/4	35.7/8	35.3/4	—	—

**Escompte et change.**

Suisse: Taux d'escompte 2 0/0  
» » avance s/nantissement 2 1/2 0/0

	Parité	Esc.	Demande	Offre
en francs suisses %				
France	100 Frs	20.305	2 1/2	20.34
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	2	17.51
U. S. A.	1 Dollar	5.18	2 1/2	3.86
Canada	1 Dollar	5.18	—	3.67
Belgique	100 Belga	72.06	3 1/2	72.20
Italie	100 Lires	27.27	4	27.15
Espagne	100 Pesetas	100.—	6	43.10
Portugal	100 Escudos	22.29	6	15.50
Hollande	100 Florins	208.32	3 1/2	207.50
Indes néerl.	100 Guilder	208.32	—	208.—
Allemagne	100 Reichsmk.	123.45	4	122.25
Dantzig	100 D.Gulden	100.88	3	101.80*
Autriche	100 Schilling	72.93	5	58.—*
Hongrie	100 Pengö	90.64	4 1/2	89.92*
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	3 1/2	15.46*
Estonie	100 Cour.	139.—	5 1/2	135.—
Lettonie	100 Lats	100.—	5 1/2	98.—
Lithuanie	100 Lits	51.80	6-7	51.—
Russie	100 Tchervon.	2666.—	8	2666.—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	3	89.50
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	3 1/2	88.50
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	3	77.50
Finlande	100 Markka	13.05	5 1/2	7.75
Pologne	100 Zloty	58.14	6	58.25*
Yougoslavie	100 Dinars	9.12	7 1/2	7.15*
Albanie	100 Francos	100.—	8	—
Grèce	100 Drachmes	6.72	7 1/2	—
Bulgarie	100 Leva	3.74	8	—
Roumanie	100 Lei	3.10	6	3.—
Turquie	100 Livres t.	2278.40	—	249.—
Egypte	100 Livres ég.	2592.—	—	1815.—
Afrique Sud	1 Liv. st.	25.22	3 1/2	17.70
Australie	1 Liv. st.	25.22	6 1/2	14.—
Argentine	100 Pesos	220.—	6	—
Bésil	100 Milreis	62.08	—	39.—
Chili	100 Pesos	63.—	4 1/2	80.—
Uruguay	100 Pesos	536.—	—	242.—
Colombie	100 Pesos	504.—	5	451.—
Pérou	100 Soles pér.	207.50	6	81.—
Equateur	100 Sucres	103.60	4	85.—
Bolivie	100 Bolivianos	189.16	—	—
Vénézuéla	100 Bolivars	100.—	—	80.—
Mexique	100 Pesos	258.32	—	141.—
Philippines	100 Pesos	258.—	—	255.—
Indes brit.	100 Roupies	189.16	3 1/2	124.—
Chine	100 Taels	—	—	150.—
Japon	100 Yens	258.33	3.65	100.—

\* Cours du service international des virements postaux.  
N.B. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs.

**Bibliographie**

**Annuaire suisse du Registre du Commerce 1933**

Publié avec le consentement du Département fédéral de l'Économie Publique et recommandé par l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie, cet annuaire est un guide indispensable pour le commerce et l'industrie. C'est le seul livre d'adresses englobant la Suisse entière, contenant exclusivement les maisons inscrites au Registre du Commerce et rédigé sur la base de publications officielles. Il peut être consulté dans tous les bureaux du Registre du Commerce ainsi que dans les consulats suisses à l'étranger.

La 38<sup>e</sup> édition de l'Annuaire suisse du Registre du Commerce paraîtra en été 1933; elle contiendra trois parties distinctes formant chacune un tout, en un volume.

Les deux premières parties sont disposées de façon si pratique, que chaque adresse peut être trouvée et utilisée immédiatement, sans autres recherches.

La première partie:

Le *Registre des raisons commerciales*, contient toutes les raisons sociales inscrites jusqu'au 31 janvier 1933 dans le Registre officiel du Commerce et classées par ordre alphabétique d'après les cantons et communes, avec les indications suivantes dans la langue du canton respectif:

Nom et domicile de la raison sociale; nature du commerce ou de l'industrie exploités; nom, lieu ou pays d'origine et domicile du ou des chefs de la raison sociale, des commanditaires et des personnes ayant la signature ou la représentation; capital versé par les commanditaires; capital des sociétés anonymes et valeur nominale des actions. Chaque raison sociale est suivie de la date de sa première et de sa dernière publication dans la « Feuille Officielle Suisse du Commerce ». La rédaction de cette partie de l'Annuaire est basée sur les publications de la « Feuille Officielle Suisse du Commerce », et la révision en a été confiée à MM. les Préposés au Registre du Commerce. Un répertoire alphabétique des localités (liste complète des communes) précède le registre des raisons de commerce et facilite les recherches.

La deuxième partie:

Le *Registre des branches* comprend les raisons sociales de la première partie, classées par branches commerciales ou industrielles et par ordre alphabétique des localités. — Le commerçant et l'industriel y trouveront les provenances et les débouchés qui leur offrent le plus d'avantages.

Cette deuxième partie de l'ouvrage est une abondante source de renseignements dont aucun homme d'affaire ne pourra se passer. Un répertoire français et allemand des branches facilite l'usage de ce livre d'adresses.

La troisième partie:

Le *Registre alphabétique*, de toutes les raisons inscrites au Registre du Commerce jusqu'au 31 janvier 1933, permet de retrouver dans les parties I et II une maison dont on ne connaît que le nom. Il sert en même temps à déterminer le régime de droit d'usage exclusif d'une raison sociale (Art. 865 du Code fédéral des Obligations).

Le Supplément donne la liste des autorités fédérales, associations, fédérations et unions économiques

1) En vente chez tous les libraires.

avec répertoire alphabétique français-allemand des bureaux officiels de renseignements et la carte de la Suisse.

Prix de souscription, Fr. 28.— plus frais de port. Le prix de souscription ci-dessus n'est applicable que jusqu'au jour de parution, après quoi le prix de vente est fixé à fr. 34.—

Les différentes parties ne se vendent pas séparément.

Editeurs: Orell Füssli, Zurich.

**Registre du commerce**

**Faillites.**

**Ouverture de faillite:**

13/6/33. — *La Nouvelle S. A.*, fabrique de cartonnages, en liquidation, Fribourg.  
Assemblée des créanciers: 7 juillet 1933.  
Délai pour productions: 1er août 1933.

**Suspension de la liquidation:**

*Pagnard Arthur*, horloger, 6 bis Route des Acacias, Genève.  
Délai pour action en opposition: 11 juillet 1933 avec avance des frais fr. 300.—

**Concordats.**

**Sursis concordataire et appel aux créanciers:**

26/6/33. — *Raval Constant*, fabricant de pierres fines, Porrentruy.  
Délai pour productions: 21 juillet 1933.  
Assemblée des créanciers: 14 août 1933.

**Homologation du concordat:**

26/6/33. — *Stouder Joseph*, Ursatna Watch Case, St-Ursanne.

**Refus d'homologation du sursis concordataire:**

16/6/33. — *Müller et Cie*, fabrique de boîtes or, Renan.

**Dessins et Modèles**

**Prolongations:**

No. 34528. 2 février 1923, 8 h. — (III<sup>e</sup> période 1933-38). — 1 dessin. — Emballage pour spiraux de montres. — *Ernest Dubois*, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrée le 7 mars 1933.

No. 34579. 16 février 1923, 20 h. (III<sup>e</sup> période 1933-38). — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Martel Watch Co. S. A.*, Les Ponts-de-Martel (Suisse); enregistrée le 7 mars 1933.

No. 34698. 19 mars 1923, 18 h. — (III<sup>e</sup> période 1933-38). — 2 modèles. — Calibres de montres. — *A. Schild A. G.*, Granges (Soleure, Suisse). — Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrée le 8 mars 1933.

No. 42241. 14 mars 1928, 20 h. — (II<sup>e</sup> période 1933-38). — 1 modèle. — Calibre de montre baguette. — *B. C. Wenger*, Genève (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant E. Imer-Schneider, Genève; enregistrée le 18 mars 1933.

No. 42071. 3 février 1928, 19 h. — (II<sup>e</sup> période 1933-38). — 1 modèle. — Presse pour le sertissage des pierres dans les mouvements et pont de mouvements. — *Henri Hauser, A. G.*, Bienne. — Mandataire: W. Moser, Bienne; enregistrement du 3 avril 1933.

No. 42423. 16 avril 1928, 21 h. — (II<sup>e</sup> période 1933-38). — 1 modèle. — Machine à rouler les pignons. — *Daniel Charpillot et frère*, Bévillard (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 23 mars 1933.

**Contrôle fédéral des boîtes de montres d'or, d'argent et de platine**

**Poinçonnements du mois de Juin**

Bureaux	Boîtes platine		Boîtes de montres or		Boîtes de montres argent		Totaux Juin		Totaux Janv.-Juin	
	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933
1. Bienne	—	—	805	1.190	304	455	1.109	1.645	11.261	7.356
2. Chx-de-Fds	22	47	9.645	13.105	131	85	9.768	13.287	68.195	78.120
3. Delémont	—	—	—	6	1.087	323	1.087	329	5.593	4.392
4. Fleurier	—	—	—	—	—	—	—	—	1.358	—
5. Genève	17	28	1.607	1.632	724	195	2.348	1.855	15.094	12.614
6. Grenchen	—	—	362	449	987	1.142	1.349	1.591	9.930	12.926
7. Locle	—	—	1.036	1.784	259	523	1.295	2.307	7.048	9.042
8. Neuchâtel	—	—	145	229	63	—	232	229	1.178	1.200
9. Noirmont	—	—	388	453	927	496	1.315	949	9.211	5.511
10. Porrentruy	—	—	—	—	244	558	244	558	4.025	3.851
11. St-Imier	—	—	409	66	174	44	283	111	4.180	2.795
12. Schaffhouse	—	—	18	1	28	49	46	51	746	629
13. Tramelan	—	—	780	876	1.266	2.145	2.046	3.021	19.081	18.099
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>77</b>	<b>14.865</b>	<b>19.791</b>	<b>6.194</b>	<b>6.015</b>	<b>21.122</b>	<b>25.883</b>	<b>156.900</b>	<b>156.535</b>
<b>Différence — 1933</b>	<b>—</b>	<b>14</b>	<b>—</b>	<b>4.926</b>	<b>179</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>4.761</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

Donc 1582 boîtes or à bas titres contremarquées.

**Radiations:**

- No. 29040. 9 mars 1918. — 8 modèles. — Mouvements de montres.
- No. 29047. 12 mars 1918. — 3 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs.
- No. 29062. 15 mars 1918. — 1 modèle. — Mouvements de montres lépines et savonnettes, en toutes grandeurs.
- No. 29063. 15 mars 1918. — 1 modèle. — Mouvements de montres lépines et savonnettes, en toutes grandeurs.
- No. 34376. 11 décembre 1922. — 3 modèles. — Calibres de montres de poche.
- No. 41685. 3 décembre 1927. — 2 modèles. — Boîtes de montres-bracelets avec attaches articulées pour cordonnet cuir ou soie et dispositif de fermoir à pression sur l'attache.
- No. 41699. 5 décembre 1927. — 5 modèles. — Pendulettes.
- No. 41700. 5 décembre 1927. — 12 modèles. — Pendulettes.
- No. 41719. 8 décembre 1927. — 1 modèle. — Presse à vis à engrenage pour pierristes, polis-seurs, etc.

**Vente d'un atelier**

**2<sup>me</sup> enchère**

Vendredi 7 juillet 1933, dès les 2 1/2 heures de l'après-midi, à l'atelier de M. Oscar Helfer, père, fabricant de cadrans à Porrentruy, il sera procédé à la vente définitive et à tout prix, de toutes les machines et l'outillage servant à l'exploitation d'un atelier pour la fabrication des cadrans, savoir:

2 machines à perler, 2 machines à limer, 1 tour à creuser et azurer, 2 machines à souder, 1 compresseur avec appareil à filtrer, 4 décalqueuses, 2 poinçonneuses de plaques, 1 four électrique à planer, 1 transmission avec 8 paliers, 1 moteur 1/2 HP., 20 renvois cuirs, 1 lapidaire double plateau, 3 lapidaires simples, 1 ventilateur électrique, 1 four électrique à sécher les cadrans, 1 petit tour de mécanicien, 1 tour à tourner les cadrans de grandeur, 1 pompe à air, 1 dynamo avec tableau, 1 chalumeau, 1 installation de dorage et accessoires, 1 potence, 1 grand étai, 1 perceuse cadrans métal, 2 tours à creuser les cadrans émail, 20 quinquets électriques, 3 lampes de suspension, 15 tabourets, 14 stores, 1 grand et 1 petit buffet avec casiers, 1 régulateur, 1 comptoir avec 40 tiroirs, 1 pupitre, etc., etc.

L'Office des Poursuites:

P 96-47 P

Lé Préposé, E. ZELLER.

**F. WITSCHI LA CHAUX-DE-FONDS**  
Successeur de U. KREUTTER

**Maison spécialisée pour la vente des outils et fournitures d'horlogerie en gros**

**Calibre 10 1/2 lignes**

On demande calibre ou ébauche:

- 1° 10 1/2 lig. lépine standard, réglage plat, si possible remontoir, couvert ou bascule
- 2° 24 lig. à pilliers, 2 à 8 jours, avec ou sans réveil.

Offres sous chiffre **P 3106 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds**.

**Rappresentante**

viaggiatore per l'Italia, serio, capace, attivo, offresi importanti ditte d'orologeria. Referenze 1° ordine.

**Lo Monaco, Merano**, Goethe N 15 (Bolzano-Italia).

**Lots de montres**

ou mouvements 18-19 lig. anciens, sont achetés. Paiement comptant.

Offres avec prix sous chiffre **P 3152 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds**.

**BOÎTES**

métal chromé, modernes, 2 pièces, 1 charnière, 5 1/4, 8 3/4 et 10 1/2 lig.

**sont recherchées** par maison sérieuse suisse. Faire offres avec tous derniers prix sous chiffre **P 4095 J** à **Publicitas St-Imier**.

Qui vend ou construit un cal.

**10 1/2 lig. Roskopf.**

complet pour fabrication moderne.

Offres avec prix sous chiffre **P 3142 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds**.

**Maison espagnole**

cherche nouveautés susceptibles grande vente par publicité. Aussi offres très avantageuses en bracelets, lépine etc., ancre 6 à 15 pierres. Paiement comptant. Références à disposition.

Offres détaillées sous chiffre **P 2374 SS** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds**.

# POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

## Correspondances des Paquebots - Poste

### COLIS POSTAUX

Juillet 1933

Juillet 1933

PAYS	Date des départs	Dernier jour de consignation à					Durée du transport du bureau d'échange au port de débarquement
		Chaux-de-Fonds	Genève	Loche	Bienne	Soleure	
Grèce*), Turquie	chaque jeudi de Chiasso *) Les colis postaux à destination des provinces Macédoine et Thessalie sont expédiés de Chiasso tous les jours ouvrables par la voie de terre.	veille 17.00	veille 17.00	veille 17.00	veille 17.00	veille 17.00	Salonique = 4-5 jours Volo = 4-7 jours Le Pirée = 5 jours Constantinople = 6 jours
	Colis flèches départ de Lausanne 4.38, tous les jours pour Salonique, Athènes, Constantinople, Angora, Eski-Chéhir et Adana.	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	Salonique = 2 jours Athènes = 2 1/2 jours Constantinople = 2 1/2 j. Eski-Chéhir = 3 1/2 jours Angora = 3 1/2 jours Adana = 3 1/2 jours
Aden, Inde britannique et Perse	chaque jeudi de Genève	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	Aden = 10 jours Bombay = 15 jours Zahédane (Duzdap) = 19 j Bouchir = 20 jours Kasré-Chirine = 23 jours
Hongkong, Chine et Japon	juillet 6, 13, 19, 27. août 2, 10, 15, 24, 30. de Genève.	veille 18.45	18.45 veille	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	Hongkong = 30-32 jours Shanghai = 33-37 jours Kobe = 36-41 jours Yokohama = 41-46 jours
Siam	juillet 13, 27. août 10, 24. de Genève.	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	Penang = 23 à 25 jours, de Penang à Bangkok par chemin de fer en 2 jours
Ceylan, Etablissement du Détroit, Indes orientales néerlandaises	juillet 5**, 14*§), 20*, 26**. août 4*§), 10*, 16**, 25*§). *) de Genève **) de Chiasso §) excepté Ceylan.	*) veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Colombo = 16-19 jours Singapore = 21-25 jours Belawan Deli = 20-23 jours Batavia = 23-26 jours
		***) veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	
Chypre, Iraq, Palestine, Syrie	chaque lundi et jeudi de Chiasso (Chypre le lundi seulement).	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Larnaca = 6 jours Haïfa = 7 jours Jaffa = 7 jours Beyrouth = 7-8 jours Damas = 7 jours Alep = 8 jours Jerusalem = 7 jours Bagdad = 8 jours Alep = 4 jours
		Colis flèches (pour la Syrie seulement) départ de Lausanne 4.38, chaque lundi et jeudi pour Alep.	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 13.00	
Egypte	chaque jeudi de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Alexandrie = 5 jours
Etats-Unis d'Amérique	juillet 3, 5, 9, 10, 13, 17, 19, 24, 26, 29, 31. août 6, 7. de Bâle 17	veille 17.00	veille 15.00	veille 16.00	veille 18.45	veille 18.45	New-York = 7-9 jours
Argentine, Chili	juillet 4, 12, 25. août 15. de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Buenos-Aires = 16-17 jours Santiago = 20-28 jours
Australie	juillet 6**, 18**§), 20**, 27*. août 3**, 10**§), 15**. **) de Genève *) de Chiasso §) Colis sans valeur déclarée seulement. Lorsque le départ a lieu le lundi, les colis doivent être consignés au plus tard le samedi jusqu'à 17 heures.	*) veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Fremantle = 26-28 jours Adelaide = 30-32 jours Melbourne = 32-34 jours Sydney = 35-37 jours Brisbane = 39 jours
		***) veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	

Demandons offres en  
**calotte or**  
depuis 3 3/4 lig. jusqu'au 8 3/4 lig. cylindre bon courant  
Offres: **Publicitas I**, rue de Maubeuge, Paris.

**LIQUIDATION**  
100 sav. 19 lig., plaqué or 10 ans, anc. 15 rub., hauteur normale.  
Stock montres auto et chevaux 8 jours.  
S'adresser: **Case postale 10267 La Chaux-de-Fonds.**

Etablissement de la Suisse orientale  
**cherche ouilleur-étampes**  
très routiné  
S'adresser avec photo et prétentions sous chiffre **P 3143 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

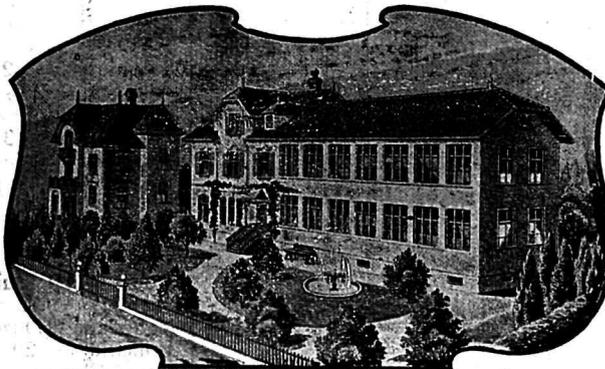
**Lapidage**  
Boîtes et bijouterie or et métal.  
**Gaston Sumi**, Genève, Creux de St-Jean 16,  
Importante maison serait disposée à représenter en Italie horlogerie et fournitures, ainsi qu'à acheter stocks. Références. Ecrire à Ue 15094 M Unione Pubblicità Italiana, Gènes.

**Commandes**  
à sortir par maison suisse en 3 3/4, 4 1/4, 5 1/4, 6 1/4, 7 1/4, 8 1/4, 9 1/4, 10 1/4 et 10 1/2 lig. Calendrier FHF, 15 et 17 rubis, bonne qualité.  
Offres avec prix du jour sous chiffre **J 21570 C à Publicitas Bienne.**  
**EMPLOYÉ**  
28 ans, énergique, bon organisateur, au courant des affaires ayant occupé place de chef de bureau et chef comptable pendant comptable **cherche situation.** Connaissances: français, allemand, espagnol, anglais (voyages et séjours prolongés à l'étranger), comptabilité. Diplômes, certificats et références de premier ordre. Offres sous chiffre **P 3065 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

**Installation de dépoussiérage**  
pour  
**Lapidaires, Tours à polir, etc.**  
Innombrables références, 35 ans d'expériences  
**Ventilation S. A., Stäfa**  
P 6 Z Zurich

**Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie**  
**LUTHY & C<sup>IE</sup> S. A.**  
TÉLÉPHONE 77110 PIETERLEN (SUISSE) TÉLÉPHONE 77110  
Télégr. : LUTHY, PIETERLEN Maison de confiance, fondée en 1875 Télégr. : LUTHY, PIETERLEN

Maison renommée par la bienfaisance de ses produits.



Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série.

Pierres à emboutir. - Pierres à chasser. Diamètres précis.  
Pierres-boussoles pour compteurs électriques.  
Pierres pour rhabillage.

**UNION**  
DE  
**BANQUES SUISSES**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Capital et Réserves : Frs. 132.000.000 468

OUVERTURE DE COMPTES-COURANTS  
ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS  
LETTRES DE CRÉDIT CIRCULAIRES  
ACHAT, VENTE ET GÉRANCE DE TITRES

Agence en Douane **EDOUARD MENNARD**  
La plus ancienne maison spécialisée dans l'horlogerie.  
Bureau de douane ouvert tous les jours.  
**Toutes opérations de douane et de contrôle**  
Service journalier Pontarlier-Paris  
**Pontarlier Verrières-Suisse**  
(Téléphone 910)

**Fabrique de Ressorts de montres**  
Spécialités Commission  
3/4 à 13 lig. Exportation  
**Hri Fivaz S. A., Bienne 7**  
Téléphone 37.30 Rue des Pianos 55

**Fabricants !**  
Pour tout ce qui concerne vos  
**Sertissages, Chatons, Bouchons, Emboutissages**  
Adressez-vous en toute confiance à  
**BRUNNER FRÈRES, LE LOCLE**  
Téléph. 31.257 Sertisseurs Ecreuses 3

**Pierres fines pour l'Horlogerie**  
Grenat, saphirs, rubis, etc.  
**RUBIS SCIENTIFIQUES**  
qualité soignée en tous genres  
fabriqués entièrement par  
**THEVRILLAT & C<sup>o</sup>**  
**PORRENTROY**  
LIVRAISON PAR RETOUR 2291

**Mouvements baguette**  
3 et 4 1/4" Eta, 3 3/4" Fontainemelon, 4 1/4" et 4 3/4" Pesoux, 6 3/4" Aurore, 8 1/2"-12"  
F. H. F. plats, ainsi que tous mouvements ronds et de forme, de 4 3/4" à 9 3/4",  
en qualité soignée sont fournis par  
**BENOIT FRÈRES**  
Téléphone 22.735 LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Parc 128

**JEAN AESCHLIMANN FILS**  
La Chaux-de-Fonds St-Imier Bienne  
Tél. 22.308 Tél. 128 Tél. 25.14  
**Trois-six fin à prix réduit**  
selon les prescriptions de la Régie fédérale des Alcools.

**Bureau d'Ingénieur-Conseil**  
(spécialiste en horlogerie et en petite mécanique)  
**LAUSANNE A. Bugnion GENÈVE**  
2, Grand-Pont 20, rue de la Cité  
Dépôts de brevets d'invention, marques, dessins et modèles industriels.  
Expertises sur la valeur des brevets d'invention.  
Examen sur la qualité des montres. Etablissements de calibres. Mise au point d'inventions et constructions de modèles.  
Monsieur Bugnion se rend régulièrement dans les cantons de Neuchâtel et Berne; rendez-vous sur demande. 1633-X

La Maison  
**H. Baumann & Co., Les Bois**  
livre dans les plus brefs délais tous les genres  
**d'Assortiment à cylindre de 3 3/4 à 12 1/2 lig.**  
en qualité irréprochable et  
au prix de la concurrence. 289 J

Une salle pour vos conférences  
et un excellent repas  
au  
**Buffet Widmer**  
Bienne



Fabrique d'horlogerie conventionnelle désire acheter  
**machines pour la fabrication des ébauches, soit:**  
Tour de calibre et petite fraiseuse universelle Schäubelin,  
machines à tourner, à percer et à tarauder Dixi, fraiseuses Dixi  
et Mikron, une machine à pointer Hauser.  
Faire offres avec indication de prix pour machines en parfait état seulement, sous chiffre P 21582 U à Publicitas Bienne.

## POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

## Correspondances des Paquebots - Poste

SERVICE DES LETTRES.

valables du 1<sup>er</sup> Juillet au 2 Août 1933

PAYS	Date des départs	Dernière heure pour la remise dans la boîte aux lettres à					Durée probable du trajet		
		La Chaux-de-Fonds	Genève Poste pr.	Locle	Bienne	Soleure			
EUROPE	1. Crète (via Athènes) par le train Orient-Express jusqu'à Athènes	Chaque jour	Semaine 20.20 Dimanche 20.20	le lendem. 0.30	19.30	22.05	20.30	Athènes = 5 jours Départ d'Athènes par prochaine occasion	
	2. Malte voie de Syracuse	Départ de Chiasso tous les jours, sauf le jeudi	Semaine 18.25 Dimanche 18.25	17.30	18.—	20.20	20.30	Syracuse à Malte = 11 à 12 heures	
ASIE	3. Chine (Hong-Kong, Macao), Kiauts- chou, Mandchourie, Philippines Canton, Hong-Kong, Manille, Shanghai, Tientsin via Berlin-Varsovie-Moscou	Tous les jours excepté le dimanche.	via Bâle 15.10	13.45	14.30	17.45	18.10	Hongkong = environ 25 jours Shanghai = environ 30 jours De Hongkong à Manille 3-4 fois par semaine en 2-3 jours	
	4. Penang, Malacca, Siam	Juillet 1*, 7, 8*, 14, 15*, 21, 22*, 28, 29* Août 4.	via Genève 20.20 ) via Chiasso 11.45	le lendem. 0.30 10.30	19.30 11.—	22.05 13.25	20.30 13.40	Penang = 20 jours de Penang à Bangkok en 4 jours	
	5. Ceylan	Juillet 1**, 6*, 8**, 11***, 15**, 20***, 22**, 27*, 29**. Août 5**.	*) via Genève 12.40 ) via Chiasso 11.45 ) via Chiasso 18.25	19.30 10.30 17.30	9.20 11.— 18.—	12.15 13.25 20.25	11.30 13.40 20.30	Colombo = 14 à 16 jours	
	6. Chypre, Palestine	Voir Egypte	—	—	—	—	—	Larnaca = 5 à 7 jours	
	7. Inde Britannique (sauf Ceylan), Aden, Chandernagor, Goa, Pondicherry, Afghanistan et Belouchistan	Juillet 1**, 6, 8**, 12*, 13, 15**, 20, 22*, 24*, 27, 29**. Août 3.	via Genève (Mars.) 20.20 ) via Chiasso 8.35 ) via Chiasso 11.45	le lendem. 0.30 10.30 13.—	19.30 8 — 11 —	22.05 10 — 13.25	20.30 10.30 13.40	Aden = 9 jours Bombay = 10-14 jours	
	8. Mésopotamie (Irak), Perse méridionale via Stamboul-Alep-Damas	Chaque mercredi *) Chaque samedi **)	*) via Chiasso 8.35 ) via Chiasso 11.45	17.30 10.30	18 — 11.—	20.25 13.25	20.30 13.40	Bagdad = 9 jours	
	9. Perse septentrionale via Berlin-Varsovie-Moscou-Bakou	Tous les jours, excepté le dimanche	via Bâle 8.35	7.—	8.—	10.—	10.15	Pehlevi = 9 à 11 jours	
	10. Syrie, République Libanaise, Etats des Alouites via Stamboul-Adana	Chaque mardi, jeudi, samedi et dimanche *) Chaque samedi **)	*) via Chiasso 18.25 ) via Chiasso 11.45	17.30 10.30	18.— 11.—	20.25 13.25	20.30 13.40	Alep = 6 jours Beyrouth = 7 jours Damas = 7 jours	
	11. Indes Néerlandaises, Bornéo	Juillet 1*, 6**, 8*, 13, 15*, 20, 22*, 27**, 29*. Août 3.	via Chiasso 18.25 ) via Chiasso 11.45 ) via Genève 12.40	17.30 10.30 19.30	18 — 11.— 12.—	20.20 13.25 12.15	20.30 13.40 11.30	Sabang = 16-18 jours Batavia = 20-23 jours Padang = 22-24 jours	
	12. Singapore, Cochinchine, Annam, Tonkin	Juillet 1**, 6*, 8**, 12****, 13***, 15**, 20***, 22**, 27*, 29**. Août 3***.	*) via Genève 12.40 ) via Chiasso 11.45 ) via Chiasso 18.25 ) via Chiasso 8.35	19.30 10.30 17.30 tend.0.30	12.— 11.— 18.— 8.—	12.15 13.25 20.25 10.—	11.30 13.40 20.30 10.30	Singapore = 17-21 jours de Singapore à Saigon par la prochaine occasion	
	13. Japon, Formose, Corée via Berlin-Varsovie-Moscou	Tous les jours, excepté le dimanche	via Bâle 15.10	13.45	14.30	17.45	18.10	Shimonoseki = 14 à 17 jours Tokio = 15 à 18 jours	
	AFRIQUE	14. Egypte	Juillet 13, 27 via Genève, les autres jours *) = via Chiasso	via Genève 12.20 ) via Chiasso 18.25	19.30 17.30	12.— 18.—	12.15 20.20	11.30 20.30	Port-Saïd = 5 jours Alexandrie = 4 jours
		15. Colonie du Cap, Natal, Orange, Rho- desia, Transvaal, Basoutoland, Be- chouanaland, Lourenço-Marquès, Mozambique	Chaque mercredi.	via Bâle 20.20 via Le Havre- Southampton	le lendem. 0.30	19.30	le lendem. 5.—	le lendem. 7.—	Capetown = 18 jours de Capetown: à Durban 48 heures à Bloemfontein 28 » à Johannesburg 30 » à Pretoria 30 » à Lourenço-Marquès 4 jours
16. Zanzibar, Afrique orient. brit.		Juillet 3*, 4*, 8**, 17*, 22**, 23*, 31*. Août 1*.	*) via Chiasso 18.25 ) via Chiasso 11.45	17.30 10.30	18.— 11.—	20.20 13.25	20.30 13.40	Zanzibar = 14 à 15 jours	
AMÉRIQUE	17. Etats-Unis Amérique Nord ainsi que: Mexique, Amérique Centrale. Via New-York	Juillet 4*, 4†, 5**, 6*, 7*, 7†, 10*, 10†, 11*, 14*, 14†, 18**, 20*, 20†, 21, 21†, 25*, 25†, 26***, 27*, 28*, 28†, 30**. Août 1*, 1†.	via Bâle *) 15.10 **) 11.45 †) 20.05 ***) 18.25 via Gênes ***) 18.25	13.45 10.30 le lendem. 0.30 17.30	14.30 11.— 19.30 18.—	20.20 13.20 le lendem. 5	20.30 13.40 le lendem. 7.— 20.30	New-York = 8 à 9 jours † Dépêches soldes par poste aérienne Bâle-Cherbourg via le Havre.	
	18. Canada	Comme Etats-Unis (voir n° 17) et en outre: Juillet 7**, 12****, 28**.	*) via Bâle 8.35 ) » 11.45 ) » 15.10 ) » 18.25	7 — 10.30 13.45	8 — 11.— 14.30	16.— 13.25 20.20	10.15 13.40 18.0		
	19. Argentine, Bolivie, Brésil *), Chill, Paraguay, Uruguay ) excepté Para, Pernambouc et Bahia	Juillet 4***, 5, 6*, 8, 9*, 13***, 13**, 15*, 19****, 22, 23*, 25***, 26*, 27*, 29*, 31. Août 1*.	via Bâle (Chiasso) 11.45 ) » 15.10 ) » 20.05 ) via Chiasso 18.25 ) via Genève 10.35	10.30 13.45 le lendem. 0.30 17.30 19.30	11.— 14.30 19.30 18 — 10.—	13.25 17.45 22.05 20.20 12.15	13.40 18.10 20.30 20.30 11.30	Buenos-Ayres = 20 jours Rio de Janeiro = 16 jours de Buenos-Aires à La Paz environ 3 jours de Buenos-Ayres à Santiago et Valparaiso environ 2 jours	
AUSTRALIE	20. Australie méridionale, occidentale, Nouvelles Galles du Sud, Queens- land, Tasmanie, Nouvelle Calédo- nie, Nouvelle-Zélande, Victoria	Juillet 1*, 6, 8*, 13, 15*, 20, 22*, 29*. Août 3.	via Genève 20.20 ) via Chiasso 11.45	le lendem. 0.30 10.30	19.30 11.—	22.05 13.25	20.30 13.40	Fremantle = 22-26 jours Adelaïde = 24-28 » Melbourne = 25-29 » Sydney = 26-30 » Brisbane = 28-32 »	

Observations: L'heure indiquée comme dernière limite concerne les lettres « ordinaires » seulement, les « lettres recommandées » doivent par contre, en règle générale, être remises au guichet — au minimum — 20 minutes avant les heures prévues ci-dessus.

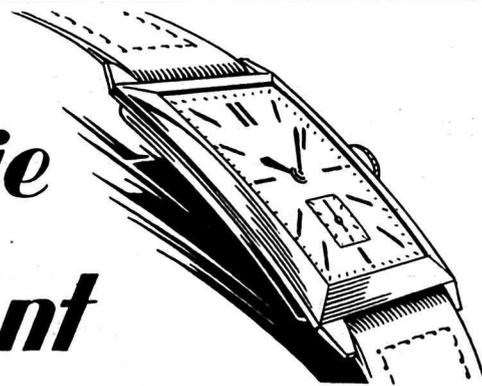
■ Pour le Canada, les envois de la poste aux lettres renfermant des objets passibles des droits de douane bénéficient d'un tarif douanier réduit lorsqu'ils sont acheminés directement au Canada par la voie de la Grande-Bretagne. Ces envois doivent porter la mention « via Grande-Bretagne, paquebot canadien ».

La désignation du port d'embarquement (via Naples, via Lisbonne, par exemple) est facultative, le bureau de poste acheminant — toujours — par la voie la plus rapide.

Il n'est acceptée aucune responsabilité quant à l'horaire ci-dessus.



# Fabriques d'horlogerie se recommandant



**E. Feldmann - Taube, Bienne**  
A. 1. 2. 5. 7. B. 12. 13. 21.  
G. 71.

**Roo Watch Co S.A., Bienne**  
A. 1. 2. C. 26.

**Rosenfeld Frères, Bienne**  
B. 12. 13. de 4 1/4 à 12 1/2 lig.  
or et métal

**C. H. Meylan Watch Co.  
Le Brassus**  
A. 1. 2. 6. 7. D. 31. 40. 41. E. 46. 47. 49.

**Edmond Aubry, Breuleux**  
A. 1. 2. 3. 7. B. 12. 20. E. 46. G. 71.

**Fabr. des Montres Mildia S.A.  
Anci Mosimann & Co., Chaux-de-Fonds**  
A. 1. 2. 3. B. 12. E. 46. G. 71.

**G.-Léon Breitling S.A.  
La Chaux-de-Fonds**  
D. 30. 31. 32. 40. 43. E. 45.

**Hofer & Cie, La Chaux-de-Fonds**  
A. 1. 2. 3. E. 46. 56. 58.

**Schild & Cie, La Chaux-de-Fonds**  
A. 1. 2. 8. E. 45. 50. 51. 54. 59.  
F. 60. 61. 70. G. 71.

**Ernest Tolck, Octo, Chaux-de-Fonds**  
A. 8. E. 45. 48. 50. 51. 54. 55.  
F. 60. 65.

**Paul Vermof, La Chaux-de-Fonds**  
A. 1. 2. 3. 4. 6. 7. B. 12. E. 46. G. 71.

**Calendar Watch Co. S.A.  
La Chaux-de-Fonds**  
A. 1. 2. 3. 9. E. 51. 54. 59. D. 31.

**Joseph Muller, Natalis Watch  
La Chaux-de-Fonds**  
A. 1. 2. 3. 4. 7. 9. B. 1. 2. 20. 21.  
E. 46. 52. G. 71.

**Record Dreadnought  
Watch Co S.A., Genève**  
A. 1. 2. 3. 7. D. 30. 40. E. 46. G. 71. 72.

**Tchuy Frères, Grenchen**  
A. 1. 2. 3. B. 12. 13. 20. G. 71.

**Ed. Wyss, Octus, Grenchen**  
A. 1. 2. 3. 7. E. 45. 46. 50. 54.  
F. 60. G. 71.

**W. Ris, Ostara, Grenchen**  
C. 25. 26. 27. 28. D. 30. E. 54. 59.  
F. 60. 65.

Fabrique Suisse de Réveils et Pendulettes  
**„Lcviol” L<sup>s</sup> Schwab, Moutier (Suisse)**  
F. 60. G. 75. 76.

## Indication des signes :

### A. Montres ancre

- |                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Bracelets pour Dames.  | 6. Poche plates, extra plates. |
| 2. Bracelets pour Hommes. | 7. Heures sautantes.           |
| 3. Montres de poche.      | 8. Bracelets 8 jours.          |
| 4. Mouvements.            | 9. Montres calendriers.        |
| 5. Seconde au centre.     | 10. Montres pr. garde-malades. |

### B. Montres cylindre

- |                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| 12. Bracelets pour Dames.  | 20. de poche.         |
| 13. Bracelets pour Hommes. | 21. Heures sautantes. |

### C. Montres Roskopf

- |                |                        |
|----------------|------------------------|
| 25. de poche.  | 27. Heures sautantes.  |
| 26. Bracelets. | 28. Seconde au centre. |

### D. Montres compliquées

- |                         |                                     |
|-------------------------|-------------------------------------|
| 30. Compteurs de sport. | 40. Rattrapantes.                   |
| 31. Quantièmes.         | 41. Répétitions.                    |
| 32. Chronographes.      | 42. Remontoir automatique.          |
|                         | 43. Chronographes heures sautantes. |

### E. Spécialités

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| 45. Montres pour Automobiles. | 58. Montres automates.                 |
| 46. Baguette.                 | 54. Montres portefeuille.              |
| 47. Montres pendentifs.       | 55. Mouvements 8 jours pour compteurs. |
| 48. Montres Motocycle.        | 56. Incassables.                       |
| 49. Montres bagues.           | 57. Heures sautantes calendriers.      |
| 50. Montres 8 jours.          | 58. Hermétiques. Imperméables.         |
| 51. Pendulettes 8 jours.      | 59. Montres réveils.                   |
| 52. Montres pour aveugles.    |  |

### F. Pendulettes et pendules

- |                              |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| 60. Pendulettes.             | 65. Montres chevalet.     |
| 61. Pendulettes électriques. | 70. Horloges électriques. |

### G. Divers

- |                                  |                           |
|----------------------------------|---------------------------|
| 71. Tous les genres courants.    | 74. Pièces à clef.        |
| 72. Porte-échappement.           | 75. Réveils.              |
| 73. Roskopf mixte, échap. ancre. | 76. Réveils-portefeuille. |

**Jullerat Frères S.A., Malleray**  
A. 1. 2. 7. B. 12. E. 46. G. 71.

**Aubry Frères, Noirmont**  
„Ciny Watch“  
A. 1. 2. 5. 7. 9. 10. E. 46. G. 71.

**Phenix Watch Co. S.A.  
Porrentruy**  
A. 1. 2. 3. 4. 6. B. 20. E. 45. 46.

**Sté Ame des Montres „EROS“  
EROS Watch Co. Ltd., Porrentruy**  
A. 1. 2. 3. 4. 6. B. 20. E. 45. 46. G. 71.

**Société Horlogère Recon-  
villier (Reconvillier Watch Co S.A.)**  
A. 1. 2. 3. 4. 7. C. 25. 27. 28. E. 45. 48.  
52. 53. 54. 55. F. 60. 65. G. 72. 73. 74.

**Gunzinger Frères, Rosières**  
A. 1. 2. 4. 7. B. 12. 13. 21. D. 42.  
E. 46. 56. 58. G. 71.

**Berna Watch Factory S.A.  
St-Imier**  
A. 1. 2. 3. D. 30. 32. 40. G. 71.

**Fabrique Excelsior Park  
St-Imier**  
A. 3. D. 30. 32. 40. 41. E. 59.

**Leonidas Watch Factory  
St-Imier**  
A. 1. 2. 3. D. 30. 32. 40. G. 71.

**Cie des Montres Sportex S.A.  
St-Imier**  
1<sup>er</sup> prix Observatoire de Neuchâtel  
D. 30. 32. E. 58.

**Meyer & Studell S.A.  
Soleure**  
A. 1. 2. 3. 7. B. 12. 13. 20. E. 57.

**Brienza Watch Co, Brienz**  
A. 4. 6 1/2 - 13 lig.

**Brenzkofer Frères, Tavannes**  
A. 3. 7. G. 71.

**Record Dreadnought  
Watch Co S.A., Tramelan**  
A. 1. 2. 3. 7. D. 30. 40. E. 46. G. 71. 72.

**A. Reymond S.A., Tramelan**  
A. 1. 2. 3. 4. 7. B. 12. E. 56. G. 71.

**Jules Weber-Chopard,  
Sonviller, „Hex Watch“**  
A. 1. 2. 3. 4. 6. E. 46. 47. 50.

**Albert Uebelhart & Cie  
Rosières**  
A. 1. 2. 4. 7. B. 12. 13. 21. E. 46. G. 71.

**Perfecta S.A., Porrentruy**  
A. 3. 4. 5. B. 20. E. 45. 50. 59.

**Zila S.A., La Heutte près Bienne**  
A. 1. 2. 7. 8. E. 46. G. 71.

**A. Grosseri, Crémines  
près Soleure (sur ligne Moutier-Soleure)**  
A. 1. 2. 3. 4. 8. B. 12. 13. 20. G. 71.

**Henri Maurer, La Chaux-de-Fonds**  
A. 1. 2. 4. 5. 7. 9. D. 32.  
E. 46. 49. G. 71.

**Robert Carl S.A., Le Locle**  
A. 1. 2. 3. 4. 6. 7. D. 31. 32. 40. 41.  
E. 46. 47. F. 60.

**Ivy Watch Factory,  
Numa Jeannin, Fleurier**  
A. 1. 2. 3. 4. 7. B. 12. 13. 20. 21. G. 71.

**G. Gagnebin & Cie, Tramelan  
NIGA et POSTALA**  
A. 1. 2. 3. 4. 6. B. 20. C. 25. 28. D. 41.  
E. 46. F. 65.

**Pour la location des cases encore dispo-  
nibles, prière de s'adresser sans retard à  
Publicitas Chaux-de-Fonds et succursales**